

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 86 (1989)
Heft: 6

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Juin 1989

Après un mois d'avril assez catastrophique, les travaux au rucher n'ont pu se faire normalement. Heureusement que ce début mai est beau et chaud, permettant ainsi un certain rattrapage. Nos abeilles aussi cherchent à compenser le temps perdu. Il est difficile de donner des conseils s'adaptant un mois plus tard aux circonstances diverses, aux impondérables de la météo, de la température, de la floraison, de la force des colonies, et de bien d'autres choses encore, telles que l'emplacement, l'altitude de nos ruchers. Mais d'une manière générale on peut dire que le mois de juin reste le centre de l'année apicole. Il donne les premières récoltes, voit s'ouvrir les stations de fécondation, prépare l'apiculture pastorale; il est propice aux essaims artificiels et à l'élevage des reines, il fait fonctionner nos cérificateurs solaires, nous réunit autour d'un verre après un cours d'application au rucher...

Récolte: il n'y a pas de date déterminée pour procéder à l'extraction du miel de la ruche. Mais on doit dire que cette opération sera faite selon des principes de base visant à garantir: la qualité du miel, la mise en valeur de miels provenant de floraisons différentes et extraits séparément.

Il s'agit de considérer les quantités entreposées dans les hausses, si la récolte est abondante, si on manque de matériel: hausses, cadres, etc. ou si au contraire la récolte est faible et les conditions atmosphériques défavorables. On peut procéder à une extraction même si les quantités de miel à récupérer sont limitées. Il faudra toutefois veiller à ce que ce miel soit suffisamment déshydraté avant de l'entreposer dans les récipients de conservation.

Le miel est encore un produit naturel. Pour lui conserver toutes ses qualités ainsi que sa valeur, il est indispensable de l'extraire dans les meilleures conditions.

Au niveau de la ruche: nous utiliserons le moins possible de fumée, car celle-ci imprègne le miel des cellules non operculées; nous bannirons les produits chimiques (répulsifs, essence de mirbane, etc.), car leurs vapeurs peuvent être absorbées par le miel.

Au niveau de la miellerie: elle doit être propre et claire. Les hausses seront entreposées dans un local chauffé à 22° au moins et relativement sec (ne dépassant pas 60 % d'humidité). Les cadres seront désoperculés et passés à l'extracteur. Le miel sera filtré et entreposé en maturateur pendant quelques jours, le temps que les fines particules de cire passées au travers

des tamis et les bulles d'air remontent à la surface ; puis le miel sera tiré et conditionné pour la vente ou le stockage.

Je vous conseille de faire contrôler votre miel par les organes officiels de la SAR, qui vous délivreront le label de qualité qu'il mérite. Je ne parlerai pas encore du nettoyage et de la mise en ordre des hausses ; celles-ci vont probablement partir en pastorale, car c'est après la première récolte que se font les transhumances. Mais n'oubliez pas quelques règles essentielles :

1. Un laissez-passer (obligatoire) accordé par l'inspecteur cantonal, suite à votre demande faite avant le 1^{er} avril et selon les règles.

2. Un contrôle sanitaire de votre rucher avant le départ (varroase, directives données selon que les régions sont contaminées ou non).

3. Des ruches qui se prêtent à ces transports.

4. Posséder un emplacement (réservé et agréé).

5. Déplacement (plutôt de nuit), avec sous la main du matériel d'intervention (voilette, enfumoir, clous, marteau, petit matériel ne servant à rien mais souvent indispensable).

6. Sur le nouvel emplacement, ouverture des ruches avant le lever du soleil.

7. Surveillance de ces nouveaux ruchers (mauvais temps, nourriture), etc.

Encore quelques conseils de dernière minute :

Surveillons les essaims, qu'ils soient naturels ou artificiels !

Nettoyons les abreuvoirs ; quand la miellée fait défaut, on a soif...

Quand les copains nous rendent visite pour parler abeilles, on a aussi soif... Alors ! Merci pour vos téléphones, c'est cela aussi, l'amitié !

A bientôt.

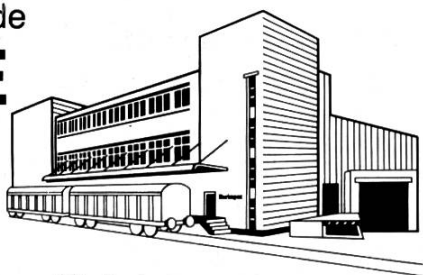
Evolène, le 8 mai 1989.

Robert Fauchère

Nous sommes acheteurs de

MIEL SUISSE

contrôlé.



Narimpex

Schwanengasse 47

2501 Biel/Bienne

Telefon 032/25 01 11

Offrons :

prix officiel.

Bidons :

mis à disposition gratuitement.

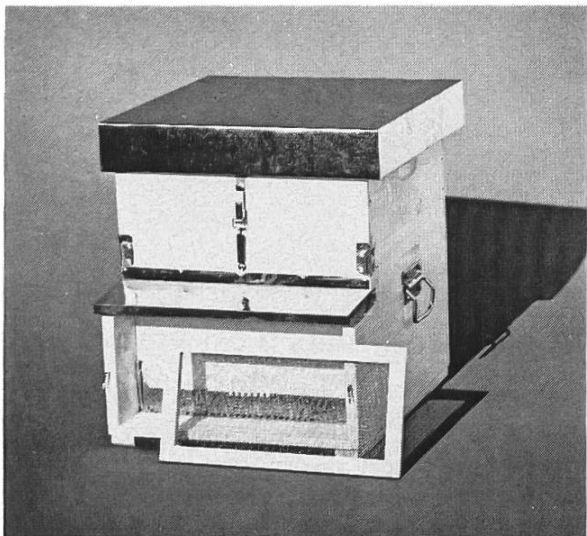
Frais de transport :

à votre charge.

Païement :

60 jours après réception de la marchandise.

La ruche économique



Ruche DB 12 cadres, vernie, pastorale, en sapin, prévue pour dépistage de la varroase.

Pièce: **Fr. 200.—.**

Piège à varroa avec grillage

Pièce: **Fr. 8.—**

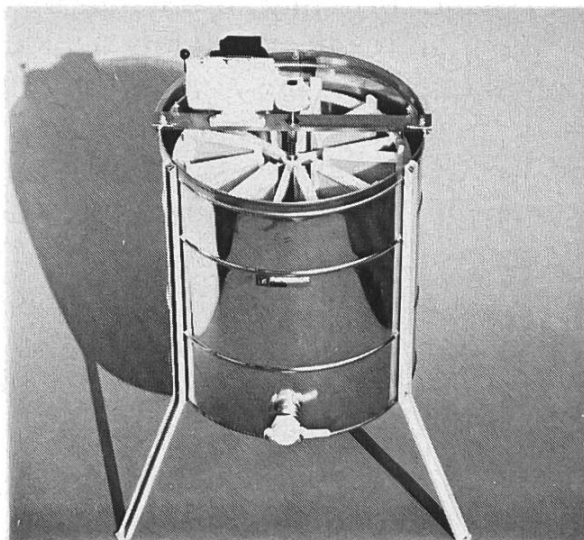
Tout le matériel courant pour l'apiculture. Cires gaufrées (Meyer et Rithner), cadres montés, non montés, bacs à désoperculer inox, maturateurs 100 et 200 kg.

Extracteur radiaire à 9 cadres de hausse ou 9 cadres de corps, moteur 220 V compris.

Fr. 1050.—

Même extracteur manuel

Fr. 600.—



André Thonney – Yvonand – 024/31 12 88